

Une parent dénonce les heures de cours supprimées

À Jean-Racine, les élèves en classe de 6^e ont vu de nombreuses heures de cours être supprimées en raison du manque de professeurs. La direction explique qu'il s'agit d'une problématique nationale.

« **Ça m'a rendu dingue !** » Cette mère de famille, qui ne souhaite pas que son nom soit publié, est en colère. Il y a quelques jours, cette parent d'un élève inscrit en 6^e au collège Jean-Racine a vu son fils finir les cours à 11 h. Elle décide de recompter le nombre d'heures d'enseignements supprimées et non rattrapées depuis le début de l'année scolaire. Au total, c'est plus de quatre-vingts-huit heures qui n'ont pas été maintenues, soit 10 % des cours de l'année scolaire. « **Comment est-ce qu'on fait pour ne pas les faire redoubler ?** » s'interroge-t-elle.

Pour protester face à ce « **réel manque de respect** », cette parent d'élève a notamment interpellé le rectorat, mais aussi le président de la République, Emmanuel Macron, ainsi que la ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, par courrier pour les alerter sur la situation.

« C'est dur de le mobiliser »

Afin de remédier à ce problème, la mère de l'élève a décidé de faire rattraper les cours à la maison. Mais ce n'est pas toujours simple. « **J'ai envie de lui faire faire des exercices, mais c'est dur de le mobiliser le soir quand il n'a pas eu cours depuis 11 h. Il n'en peut plus, il n'a envie de rien. Pourtant, c'est un enfant curieux et plein de vie, mais il me dit souvent qu'il n'a "pas envie" et je le comprends.** » Selon elle, son fils « **à la trouille** » concernant son avenir et a peur « **de ne pas y arriver** » : « **Si c'est comme ça pendant trois ans, comment est-ce qu'il s'oriente pour l'avenir ?** »

Enseignante formatrice en lycée professionnel pendant neuf ans et aujourd'hui reconvertie, elle s'interroge sur l'application du programme scolaire : « **On avait presque jamais assez d'heures pour boucler le programme de l'année. Alors avec 10 % d'heures en moins, comment font-ils ?** » Elle explique avoir d'ores et déjà inscrit son fils en école privé pour sa prochaine rentrée en 5^e. « **Ce n'est pas normal qu'on soit obligé de faire ainsi, d'autant plus que tout le monde n'en a pas les moyens.** »

De son côté, la direction affirme « **comprendre la colère** » de la mère : « **Dans l'Éducation nationale, il y a des remplacements de courte durée et de plus de quinze jours**, expose Philippe Paris, principal du collège Jean-Racine. **Dans ce dernier cas, on fait appel au rectorat. Mais s'il n'y a pas de candidats pour ces postes, on ne peut pas fournir de remplacements. On a par exemple eu sept semaines sans professeur de lettres. Je regrette cette situation, car je pense aux enfants, mais sans professeurs, on ne peut rien faire.** » Selon le principal, il s'agit d'un « **phénomène national** » notamment dû aux « **conditions d'exercice du métier** » et au « **salaire** ».

Au total, ce sont « **15 millions d'heures** » d'enseignement qui seraient « **perdues** » chaque année d'après les calculs de la Depp, le service statistique de l'Éducation nationale.

Paul GUYO.



Selon les calculs d'une parent d'un élève scolarisé au collège Jean-Racine, 10% des cours de l'année n'ont pas été dispensés. Ouest-France